



**Genève, le 23 août 2023**

Aux représentant-e-s de la presse  
et des médias

## **Communiqué de presse**

### **Un crédit de 2,16 millions pour aménager de nouveaux bains publics au pied du Jet d'eau**

**Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit pour un montant de 2'160'800 francs destiné à la création d'un espace de baignade flottant temporaire, pour une durée de cinq ans, situé à l'angle entre la jetée du jet d'eau et le quai Gustave Ador, côté aval.**

Cette demande de crédit vise à proposer un projet temporaire de cinq ans, qui permette à la population de se réapproprier les zones déjà libérées dans le secteur, en attendant le réaménagement global du secteur qui comprendra une zone de détente et de baignade pérenne.

S'inspirant des "Badi" zurichois, le nouvel espace proposera une baignade surveillée et sécurisée, aussi accessible aux personnes à mobilité réduite.

D'une dimension d'environ 30m de large par 36m de long, l'espace de baignade pourrait offrir un ou plusieurs bassins destinés à un public sportif et familial. Une buvette et une zone de détente seront également aménagées pour animer le site, avec douches, vestiaires, sanitaires et casiers. L'ouvrage sera démonté et stocké pendant la période hivernale. Ses frais de fonctionnement (surveillance, nettoyage) seront pris en charge par le Département de la sécurité et des sports (DSSP).

Le futur espace de baignade, élaboré en collaboration avec le Canton, viendra renforcer l'attractivité du site tout en offrant à la population un espace de baignade complémentaire à la plage des Eaux-Vives et à Baby plage.

«Ce projet découle du concours d'idées sur le réaménagement de la Rade lancé dans mon département en 2017 et de la nouvelle image directrice de la Rade définie par le Canton et la Ville de Genève en 2019», rappelle Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du Département de la sécurité et des sports. Actuellement, seuls 15% des espaces de la grande Rade sont aujourd'hui aménagés pour la baignade. « La population demande aux autorités davantage d'accès à l'eau et ces

bains permettront au public de se réappropriier encore davantage le lac et la Rade », insiste Marie Barbey-Chappuis.

« Développer les lieux de baignade naturels et l'accès à l'eau en général pour permettre à la population de se rafraîchir est l'une des mesures de la Stratégie Climat de la Ville de Genève », rappelle Frédérique Perler, conseillère administrative en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. « Cette installation prévue au quai Gustave-Ador permettra de rendre notre ville plus résiliente face à la multiplication des canicules. On constate que les sites de baignade actuels sont extrêmement fréquentés. Ce lieu supplémentaire contribuera à répondre à cette très forte demande. »

## **Impact environnemental**

Les choix des matériaux, l'exécution des travaux et la revalorisation des matériaux existants seront traités dans le contexte des enjeux actuels environnementaux.

L'ouvrage sera constitué de cubes flottants en polyéthylène basse densité, un matériau totalement inerte, et aucun constituant polluant pour l'environnement ne sera utilisé dans la fabrication de ces cubes flottants modulaires. Le polyéthylène basse densité est également un matériau recyclable à 100%.

Pour assurer la flottabilité, aucun matériau non recyclable ne sera utilisé. De même, qu'aucune pièce ou composant ayant fait l'objet de traitements chimiques polluants n'intervient dans la construction des cubes flottants. Au regard du caractère exceptionnel du site, une solution qualitative (finition platelage imitation bois) sera utilisée afin de garantir une bonne insertion dans le paysage.

La présente demande s'inscrit aussi dans le cadre de la motion M-1504 : « Pour plus de fraîcheur en été : créons des bains publics flottants immergés au pied du jet d'eau ! » en attendant l'élaboration, d'un projet pérenne.

### **Contacts et information :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Mme Frédérique Perler conseillère administrative par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel : 022 418 20 17 – 076 210 48 16 marc.moulin@ville-ge.ch

#### **Département de la sécurité et des sports**

Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication 079 596 19 79 cedric.waelti@ville-ge.ch